

Présents :

Franck SPICHT, premier adjoint; Sylvie WAREMBOURG adjoint ; Martine GHEKIERE, Aurore SOONEKINDT, Jacques DEVULDER, Franck RICHARD, conseillers délégués ; Juliette ACHTE, Laurence BERTELOOT, Christine CARPENTIER, Virginie CHRZANOWSKI, Sylvie DEPRIESTER, Isabelle MELLIET, Rémi DEBRU, Aurélien JOOS, Stéphane DEKEISTER, Benoit DESTEIRDT, conseillers.

Absents excusés :

*Chantal COMYN a donné pouvoir à Franck SPICHT
Vincent COLAERT a donné pouvoir à Sylvie WAREMBOURG
Roger FEBURIE a donné pouvoir à Laurence BERTELOOT*

Changement définitif du lieu de réunion du Conseil Municipal.

A compter du 1er octobre 2021, les réunions ne peuvent avoir lieu qu'au siège de la structure ou, à titre définitif, dans le lieu, situé sur le territoire communal, qu'aura déterminé le conseil municipal (article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales - CGCT). Compte-tenu de l'augmentation du nombre de conseillers municipaux lors des dernières élections municipales et de la superficie de la salle du Conseil en mairie, les élus valident à l'unanimité le fait que le Conseil Municipal se réunisse de manière définitive à la salle polyvalente afin que les conseillers et le public disposent de conditions optimales.

RH : mise en place d'un contrat d'apprentissage.

Suite à la demande d'une jeune de la commune âgée de 21 ans inscrite au Lycée Depoorter à Hazebrouck souhaitant bénéficier d'un contrat d'apprentissage, F.SPICHT propose la mise en place d'un tel contrat à effet du 18 octobre 2021, pour la préparation d'un diplôme « CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance ». Le poste sera au service de l'accueil de loisirs, de la pause méridienne et plus globalement de l'école pour une durée de 2 ans. Il précise que le financement est majoritairement couvert par des aides et que les crédits nécessaires pour la part qui revient à la commune sont inscrits au budget 2021.

F. SPICHT précise il n'y a pas d'obligation de pérennisation au terme du contrat, ni d'automatisme d'embauche au sein de la structure de l'employeur / formateur.

Les élus s'accordent sur le fait qu'il est bien de pouvoir « mettre le pied à l'étrier » à une jeune, motivée, de notre village et valident à l'unanimité la mise en place ce dispositif.

Jeunesse :

Convention Territoriale Globale.

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) porté par les CAF, depuis 2006, pour encourager le développement des services aux familles en matière de Petite Enfance, d'Enfance et de Jeunesse est devenu complexe et peu lisible à la suite de plusieurs réformes. Il est

aujourd'hui proposé à la commune de s'inscrire dans une nouvelle démarche, plus qualitative, appelée Convention Territoriale Globale. Elle traduit les orientations stratégiques définies par les collectivités et les Caf en matière de service aux familles. Elle se déclinera à l'échelle intercommunale, tout en préservant les compétences respectives des collectivités.

Sylvie WAREMBOURG précise qu'en l'absence de signature, la commune ne bénéficiera plus des soutiens financiers (Bonus de territoires et CAF), et devra supporter seule les financements des prestations telles que le service périscolaire et accueils de loisirs. Les élus à l'unanimité délibèrent en faveur de l'inscription de la commune en 2022, dans la démarche de la Convention Territoriale Globale de la CCHF signée pour la période allant du 20.12.2019 au 31.12.2023.

Conseil Municipal des Jeunes.

Le lancement du Conseil Municipal des Jeunes s'est fait le jeudi 7 octobre dernier par une présentation aux enfants de CE2 – CM1 et CM2 du CMJ par Sylvie WAREMBOURG et Aurore SOONEKINDT.

Les enfants se sont montrés motivés et intéressés.

Sylvie Warembourg précise quelques modalités de fonctionnement du futur CMJ et remercie particulièrement au nom de la commission jeunesse et de tous les élus, Isabelle JONCKEERE, secrétaire de mairie, pour l'apport précieux de son expérience dans la mise en place de ce projet.

Aménagement Foncier Intercommunal : mise en place de groupes de travail en interne du conseil.

Franck SPICHT rappelle que la démarche d'aménagement foncier est lancée et qu'il faut réfléchir aux projets communaux qui pourraient se mettre en œuvre dans ce cadre, considérant que le remembrement est une opportunité pour la commune de penser autrement l'organisation du territoire et de régler des problèmes structurants.

Les thèmes concernés peuvent être la voirie, l'hydraulique, l'environnement, le développement touristique à travers les chemins de randonnées, etc...

Il conviendrait d'avoir défini les ambitions communales sur ces différentes thématiques pour le printemps.

Il importe d'ici là d'aborder ces sujets entre élus.

Plutôt que de créer des groupes de travail spécifiques, F SPICHT suggère de privilégier l'inscription de cette réflexion à l'ordre du jour des commissions existantes, comme la commission environnement, la commission voirie, etc, et d'ouvrir plus largement la

participation aux commissions aux élus intéressés par la thématique.

Les élus volontaires seront invités à s'inscrire dans les commissions. Les dates leur seront communiquées par les responsables de commissions.

Des intervenants extérieurs, experts, peuvent être aussi invités pour aider et accompagner la réflexion.

Divers

Environnement et commerces :

Le 1er troc aux plantes a eu lieu en même temps que la Journée Nationale du Commerce de Proximité organisée par le Zénith. Ce fût un bon moment de partage et d'échange : à renouveler.

Travaux :

La réhabilitation de la pelouse du terrain de foot est finie. L'analyse des devis est en cours pour son entretien.

Comité des fêtes :

Le Duathlon s'est bien passé malgré la 3ème année consécutive de pluie. 600 athlètes ont participé, et les retours étaient très positifs. Le comité remercie tous les bénévoles.

SIECF :

Franck RICHARD fait part au conseil que le SIEF étudie des projets d'éclairage public avec batteries compatibles à la recharge de véhicules électriques. D'autres idées sont avancées concernant des aires de co-voiturage. A suivre....

Tour de table :

V.CHRZANOWSKI fait part du manque de civisme pour le dépôt de déchets verts sur la route devant la benne verte. Monsieur le 1er adjoint en profite pour remercier Rémi DEBRU qui régulièrement le week-end vient pousser les déchets au fond de la benne. S. WAREMBOURG précise qu'un dépôt sauvage a été découvert rue du moulin. Les élus déplorent ce genre de comportement.

C.CARPENTIER fait état d'un problème d'éclairage dans les vestiaires de la salle de « sport pour tous »

Il est également question d'un problème de chauffage.